

# **AGORA 2017**

# LE PARI DE LA COOPÉRATION

LE RENDEZ-VOUS DES ASSOCIATIONS

**DIMANCHE 8 OCTOBRE 2017** 

## En cette année de mi-mandat,

quelles ont été les réalisations de la municipalité vis-à-vis du monde associatif ?

Où en sommes-nous dans les engagements pris lors des Assises de la Vie Associative ?

## 1 / Encourager la coopération et le partenariat

### Coopération entre la ville et les associations

- Autour d'actions pour les jeunes en créant une dynamique inter quartier et inter étudiantes (jobs d'été, le Jour J, Aqua challenge ...);
- Pour la recherche de réponses à apporter en matière de prévention et de promotion de la santé via les collectifs santé;
- Pour l'organisation de la semaine d'information en santé mentale.

### Intensification du partenariat ville/associations

- Avec les secteurs jeunesse des Maisons de quartier (aide au premier départ en vacances en autonomie, 80 à 90 jeunes aidés par an, interventions conjointes dans les lycées, offre complémentaire sur les accueils de loisirs et les séjours d'été, actions de parentalité, lien avec les familles ...);
- Entre le CCAS et des associations et des habitants pour lutter contre l'isolement des seniors : 25 associations mobilisées autour des équipes citoyennes MONALISA ;
- Dans le cadre du Contrat local de santé;
- Entre la direction Education Enfance et les associations au travers de la conférence des familles ;
- Création de la Maison des familles, portée par la Mutualité avec la « Parentosphère » pour favoriser les rencontres et les échanges entre parents ;
- Un cadre partagé avec les associations sportives: Angers Sport 2020;
- Redéfinition de l'organisation municipale en matière de médiation sportive pour agir en complémentarité de l'offre associative;
- Partenariat privilégié avec l'Office Municipal des Sports.



### Plus globalement

- 2017 : zoom mis sur la coopération et les partenariats (Rentrée des solidarités sur la thématique "Tisseurs de liens", Agora sur le thème « le pari de la coopération »);
- Mise en place d'une charte de coopération entre la Ville, la CAF et le CCAS sur l'animation de la vie sociale ;
- Formalisation des coopérations au sein des quartiers de Monplaisir et Belle-Beille via deux premiers livrets de coopération qui donnent à voir comment les acteurs territoriaux travaillent ensemble ;
- Mise en place de conventions pluri annuelles d'Objectifs pour les associations recevant plus de 23 000€ d'aides de la collectivité ;
- Création d'une dynamique inter-associative sur l'ensemble du territoire : animation d'espaces de concertation (commission concertation commerce, commission concertation quartier, Conseil local des personnes en situation de handicap ...).

# 2 / Soutenir les associations par l'accompagnement et la mise à disposition de ressources

### **QUELQUES CHIFFRES**

- 42,6 millions d'euros de subventions aux associations et organismes d'intérêt général hors valorisation des prestations en nature (ex : matériel, locaux...) par an
- 558 associations financées par la Ville en 2016
- **220** mises à disposition de locaux/salles/ jardins/ installations sportives par an
- 370 associations
   bénéficient de mises à disposition gratuites
   de locaux pour un montant de 4 millions d'euros
- 800 mises à disposition de matériel chaque année

- 45 734 bénévoles accueillis à la Cité des associations
- 1 558 abonnés
   à la newsletter vie associative publiée
   par la Ville d'Angers
- **3,2 millions d'euros**pour la maison de quartier du Quart Ney
  (livraison avril 2014)
- 5,5 millions d'euros pour la nouvelle maison de quartier du Lac-de-Maine (livraison décembre 2017)
- 6,9 millions d'euros
   pour le futur Hôtel des associations
   à la Roseraie (livraison été 2019)

### Soutiens apportés par la Ville en plus des soutiens financiers

### Aides en nature

- Mise à disposition gratuite de locaux : salles de sport, salles des relais-mairie, salles de la Cité des associations en journée, | connecté |eunesse, Maison des familles ...
- Domiciliation gratuite des associations en création à la Cité des associations ;
- Soutien à la ludothèque angevine et aux fêtes du jeu;
- Soutien fort aux évènements associatifs (logistique, méthodologique ...).



## Accompagnement au développement des projets associatifs

- 87 rendez-vous conseil à la Cité des associations en 2016 :
- Accompagnement de 20 projets d'associations de commerçants;
- Formations: (chiffre 2016)
  - 24 formations gratuites pour les bénévoles à la Cité des associations;
  - au numérique, au sein de l'espace multimédia à la Cité des associations;
  - > pour les « Bureau des élèves » des établissements d'enseignement supérieur ;
  - pour les bénévoles des associations d'aide alimentaire.

### Autres outils mis en place au service des associations angevines

- Espace ressources de la vie associative à la Cité des associations, labellisé Point Local d'Accueil et d'Information des Associations en 2017 :
- Bourse du bénévolat sur www.angers.fr;
- Réalisation d'une newsletter à destination des associations;
- Mise à jour et création d'outils facilitant les orientations des personnes aidées (notamment les étudiants) vers les services d'aide alimentaire : répertoire de l'aide alimentaire, mémo pratique...
- Rentrée des bénévoles sur le thème
   « S'investir et se faire plaisir » :
   évènement destiné aux retraités actifs
   (170 participants bénéficiant d'accompagnement ajusté : formations, rencontres, temps de découverte).

### 3 / Valoriser et promouvoir les associations et leurs bénévoles

### **QUELQUES CHIFFRES**

- **350** associations accueillies lors d'Agora
- 1625 associations référencées dans l'annuaire des associations
- **150 000 consultations**des pages Annuaire sur les 12 derniers mois
- 30 000 consultations des pages Agenda sur les 12 derniers mois
  - 10 informations
    concernant les associations sont diffusées
    sur les panneaux numériques par semaine;
    400 passages / jour en moyenne

#### Réalisations

- Création d'un agenda en ligne sur le portail des associations pour recenser les évènements organisés par les associations;
- Multiples évènements ayant vocation à promouvoir et valoriser les associations angevines : Forum Agora 2017, Jour J, Rentrée des solidarités, Tout Angers bouge, Zoom à la Roseraie, ...
- Réalisation de 9 portraits vidéo de bénévoles engagés sur des évènements organisés par la Ville ;
- 48 angevins médaillés pour les récompenser de leur générosité et leur engagement ;
- Promotion de l'engagement bénévole auprès des jeunes (Jour J, expo portraits de bénévoles) ;
- Label Jeunesse engagée (des jeunes de 15 à 30 ans, constitués ou non en association) ;
- Accueil d'expositions réalisées par des associations à la Cité des associations ;
- Organisation de Noël solidaire : une trentaine d'associations du champ des solidarités inscrites dans une dynamique portée par la Ville ;
- 10 animations de quartier dans le cadre de Soleils d'Hiver 2016;
- Conforter les associations dans leur vocation éducative, citoyenne et sociale (Convention APPELS, Francas, FOL, AFOCAL, etc.).

# 4 / Simplifier les démarches des associations auprès des services de la Ville

### **QUELQUES CHIFFRES**

- 611 comptes A'tout asso activés
- 369 demandes de mise en ligne de manifestations dans l'agenda sur le portail vie associative

### Actions réalisées

- Identification d'un interlocuteur privilégié dans la collectivité pour chaque association subventionnée : un service et un élu référent ;
- Portail des associations retravaillé pour rendre plus lisible et facile d'accès l'ensemble des services proposés par la Ville aux associations ;
- Mise en place d'un guichet unique pour les premières demandes de subvention ;
- Création d'un compte A'tout assos pour faciliter les démarches dématérialisées des associations accompagnées par la collectivité (accompagnement humain, tutoriels) permettant de remplir en ligne une demande de subvention, une demande de salle ...
- Mise en ligne d'une rubrique pour accéder à l'ensemble des salles municipales à louer sur www.angers.fr.

### 5 / Encourager l'innovation sociale du monde associatif

### **Actions réalisées**

- Stimuler l'innovation sociale et valoriser les initiatives associatives innovantes avec le Prix de l'Innovation Sociale locale : 20 à 30 candidats par an 6 lauréats 3000 € attribués par lauréat ;
- Amplifier la dynamique du réseau d'acteurs de l'aide alimentaire avec la Mission d'Animation de l'Alimentation Solidaire sur le territoire Angevin (MAAS);
- Développer des Espaces seniors pour apporter une réponse de proximité et développer des actions de prévention.

